

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
No 223 12 avril 1973
Dixième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 33 francs
jusqu'à fin 1973 : 25 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
(bureau ouvert l'après-midi)
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Rudolf Berner
Claude Bossy
Isabelle de Dardel
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi

Deuxième pilier : de qui se moque-t-on?

Le deuxième pilier de la prévoyance sociale doit « permettre aux personnes âgées, aux survivants et aux invalides de maintenir de façon appropriée leur niveau de vie antérieur ». C'est une des caractéristiques de l'article constitutionnel adopté par le peuple et les cantons suisses le 3 décembre dernier ; elle implique « le versement pour une personne seule d'un revenu de substitution total égal à au moins 60 pour cent du dernier salaire brut, les taux de cotisations devant être fixés de façon à permettre le versement des prestations minimales prévues ».

Contrôle des prix

Avec 8,2 % de hausse annuelle des prix à fin mars, l'économie helvétique se met à ressembler au Japon des folles années soixante. A la différence toutefois que l'économie nipponne combinait cette hausse des prix avec une progression industrielle de l'ordre de 20 %. Alors que la nôtre, en 1972, fut de 2 %.

Horlogerie : santé

On se souvient du conflit qui opposa la FTMH à la Convention patronale horlogère. Le refus qu'opposa cette dernière à la compensation du renchérissement se fondait sur les faibles marges de bénéfice. Les raisons invoquées étaient multiples : hausse du coût de la vie, réévaluation du franc suisse, « menace » du dépôt à l'exportation, accentuation de la concurrence étrangère, transformation rapide des structures industrielles. La compensation, finalement accordée, coûta quelque cent cinquante millions par défaut aux salariés. Un gain appréciable pour le patronat !

Il est maintenant des voix patronales qui prétendent que le maintien du niveau de vie antérieur ne doit être garanti qu'en moyenne et non individuellement ; elles demandent donc de fixer le taux des cotisations sans prendre en considération les prestations servies ultérieurement.

De la primauté des prestations prévue dans les principes, inacceptable sans un certain contrôle des taux de cotisations, on veut revenir à la primauté des cotisations, totalement antisociale, qui avait été abandonnée car elle ne permettait pas à chacun de maintenir son niveau de vie antérieur. Le vote est acquis, tant pis pour les principes ! La conclusion de DP 204 reste donc valable : l'initiative socialiste ne pourra pas facilement être retirée. Les luttes pour la mise sur pied du deuxième pilier continuent.

Pour la session d'été des Chambres fédérales, le gouvernement se doit de proposer de passer de la surveillance au contrôle des prix. Sinon son immobilisme ne sera plus caricatural, il deviendra exemplairement ridicule, au point que M. Schürmann, qui n'en peut mais, ne tardera pas à prêter à rire. Jusqu'à quand ?

Celui, peut-être, qui lui aura permis, en 1972, de faire progresser de 11 % l'indice de la production industrielle dans ce secteur. Record national... malgré le flottement des monnaies, de nouvelles compensations de renchérissement, l'accélération de la hausse des prix.

Même sur une longue période, l'évolution de l'industrie horlogère est favorable puisque l'indice 1972 (1963 = 100) s'établit à 164, au deuxième rang derrière l'industrie chimique (190), devant les arts graphiques (163) et la construction de machines et d'appareils (157).

**LA CONTROVERSE
AU SUJET DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE**

Les marchands d'électricité

La controverse entourant le projet de centrale nucléaire¹ de Verbois invite à poser quelques questions de nature économique sur le marché de l'électricité : qui vend et qui produit ces kilowatt-heures que la Suisse consomme en quantité croissante ? Et pourquoi les marchands d'électricité choisissent-ils des centrales de production à base nucléaire ?

Ce sont près de 1300 entreprises qui assurent la distribution de l'électricité dans notre pays. La plupart relèvent d'un statut public — services industriels, comme à Genève et Lausanne — et ne couvrent guère plus qu'une superficie de quelques

communes. Ces *entreprises de distribution* achètent leur électricité auprès des grandes *entreprises de production*, ou plus rarement, la produisent elles-mêmes par de petites centrales hydrauliques.

Production en main publique

Grâce aux grands barrages alpestres et aux quatre centrales nucléaires et thermiques qu'il exploite, le « Groupe des Dix » domine la production suisse d'électricité, avec 75 % du marché. A part les CFF et les villes de Zurich, Bâle et Berne, le « Groupe des Dix » comprend surtout les six grands : NOK, BKW, EOS, CKW, ATEL et Laufenbourg, que le tableau ci-dessous décrit plus en détail.

Première constatation : en fournissant 65 % de la consommation suisse, le secteur public contrôlé

par les communes et cantons a acquis une position prépondérante sur le marché de la production.

La bataille entre le secteur public et privé continue de plus belle. L'ampleur des capitaux requis — de l'ordre d'un milliard et demi de francs par centrale — impose cependant une certaine collaboration pour la construction de nouvelles installations, comme c'est le cas pour les projets de *Kaiseraugst*², *Leibstadt*² et *Gösigen*³. Encore faut-il constater que cette collaboration est à sens unique : les entreprises publiques participent aux réalisations privées, mais gardent leur indépendance quant à leurs propres projets.

Le secteur privé pourrait cependant combler quelque peu son retard, puisque, grâce à une moindre opposition publique, ses projets du *Leibstadt* et

Entreprises publiques

Actionnaires	Services industriels Lausanne Services industriels Genève Compagnie vaudoise d'électricité Entreprises électriques fribourgeoises Société romande d'électricité	Canton de Berne Banque cantonale bernoise	Cantons et services industriels de Zurich, d'Argovie, Saint-Gall, Thurgovie, Schaffhouse, Appenzell, Glaris, Zoug
Entreprise publique	EOS S.A. L'énergie de l'Ouest-Suisse, Lausanne	BKW Forces motrices bernoises, Berne	NOK Forces motrices du Nord-Ouest suisse, Baden
Centrales nucléaires existantes		Mühleberg (306 MWe)	Beznau I (350 MWe) Beznau II (350 MWe)
Centrales nucléaires projetées	Verbois, GE (800 MWe)	Graben, BE (800 MWe)	Rüthi, SG (850 MWe)
Participation financière à d'autres centrales :			
1. en Suisse	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Gösigen (SO) Kaiseraugst (AG)
2. à l'étranger	Fessenheim (F)	Fessenheim (F)	Fessenheim (F)

Gösgen s'acheminent vers une réalisation rapide. Comme l'indique le tableau, les « Six grands » ont chacun leur projet de centrale nucléaire. Il faut

COÛT DU KILOWATT-HEURE

Aujourd'hui, la Suisse n'a le choix qu'entre les centrales nucléaires et celles au mazout ou charbon. Le prix du kilowatt-heure à la production pour ces différents types de centrales électriques est le suivant :

- Nucléaire : 3,5 cts par kwh
- Mazout : 4,5 cts par kwh
- Charbon : 6 cts par kwh

en plus mentionner le projet de *Kaiseraugst*, poussé et développé par Motor-Columbus, une société

à la fois holding et bureau d'ingénieurs. La réalisation de *Kaiseraugst*, une centrale à laquelle participent toutes les entreprises indiquées dans ce tableau, se voit bloquée depuis 1966 par des vagues successives d'opposition provenant de Bâle toute proche : comité d'actions, politiciens, industrie chimique et... services industriels. Détail piquant s'il en est : n'a-t-on pas vu en effet M. Galli, sanguin directeur des services industriels bâlois, s'opposer publiquement à l'énergie nucléaire, alors que son entreprise compte participer à la centrale nucléaire de Gösgen ! En fait, il semble bien que ce soit la toute puissante industrie chimique qui a le plus de raisons d'empêcher *Kaiseraugst* : pas tellement parce qu'elle voudrait se réserver le droit exclusif de polluer le Rhin, mais surtout parce qu'elle considère comme chasse

gardée et zone d'expansion naturelle les berges suisses du Rhin en amont de Bâle... Sus aux intrus !

Pourquoi choisir nucléaire ?

C'est avant tout pour d'élémentaires motifs économiques que les producteurs d'électricité se tournent vers les centrales nucléaires : le kilowatt-heure revient ainsi moins cher. Il est vrai que ce coût ne reflète pas les sommes astronomiques qui ont été dépensées aux Etats-Unis et ailleurs pour le développement de cette source d'énergie. Mais les producteurs suisses n'en ont cure. Guère besoin de chercher d'autres raisons à ce choix, telles que pression de Berne ou pression des fabricants de centrales.

SUITE DU TEXTE ET NOTES AU VERSO

Entreprises privées

Actionnaires	Elektrowatt (40 %) Canton Lucerne (30 %) Motor-Columbus (4 %)	Motor-Columbus (45 %) CKW (23 %) Canton de Soleure (10 %)	Crédit Suisse : 100 % d'Elektrowatt Elektrowatt (100 %)
Entreprise privée	CKW Forces motrices de la Suisse centrale, Lucerne	A TEL Aar et Tessin, S.A. d'électricité, Olten	Laufenbourg Electricité de Laufenbourg S.A.
Centrales nucléaires existantes	—	—	—
Centrales nucléaires projetées	Inwil, LU	Gösgen, SO (950 MWe)	Leibstadt, AG (900 MWe)
Participation financière à d'autres centrales :			
1. en Suisse	Kaiseraugst (AG) Gösgen (SO)	Kaiseraugst (AG) Leibstadt (AG)	Kaiseraugst (AG)
2. à l'étranger	Bugey (F)	—	Bugey (F)

Il est certain que le Gouvernement fédéral soutient le nucléaire. Cela afin de diversifier notre dépendance énergétique envers l'étranger. Pour le moment, cette diversification est incomplète puisque les Etats-Unis détiennent le monopole en matière d'uranium enrichi. Mais dans une dizaine d'années, l'Europe occidentale se sera débarrassée de cette tutelle. En attendant, le conseiller fédéral Brugger n'a pas manqué — lors de sa récente visite à Moscou — d'exprimer l'intérêt de la Suisse pour l'uranium soviétique.

Quant aux fabricants de centrales, ils sont assez nombreux (une dizaine) — et l'offre dépasse trop la demande — pour qu'ils puissent imposer quoi que ce soit aux entreprises électriques.

Pour une politique fédérale

L'économie électrique suisse se caractérise donc par l'importance du secteur public cantonal et communal, et par la fragmentation de ses structures. Mais justement, cette fragmentation, ces décisions non cordonnées sur l'implantation des centrales répondent-elles encore aux nécessités actuelles, tant techniques qu'écologiques ? Le Grand Conseil d'Argovie ne le pense pas. Il vient de voter massivement pour une initiative législative donnant à la Confédération le pouvoir exclusif d'accorder les autorisations en matière de construction de centrales et l'obligation de planifier leur implantation. C'est une solution que nous avons du reste esquissée dans l'éditorial sur Verbois (DP 214). Mais il n'est pas certain que la compétence exclusive de Berne soit une garantie absolue de choix judicieux !

1 Voir aussi DP 213 (la controverse aux Etats-Unis), DP 214 (dossier et éditorial Verbois), DP 216 et 219 (Courrier), DP 220 (pollution thermique et pollution visuelle).

2 Sociétés non encore constituées : on connaît les partenaires prévus, mais pas les parts.

3 Partenaires : ATEL (35 %), CKW (17,5 %), NOK (35 %), Aluisse (7,5 %), CFF (5 %) ; options réservées pour les villes de Berne et Zurich, ainsi que pour Bâle-Ville.

Les électeurs de Schwarzenbach

0,8 % des voix aux élections nationales de 1967, 7,5 % des voix en 1971, mais 10 % et plus dans cinq cantons, avec une pointe de 16,4 % dans le canton de Zurich, voilà en chiffres la progression rapide des mouvements de droite — Action nationale et Mouvement républicain — en Suisse.

Quelles catégories de citoyens ont donné leurs voix à ces mouvements et à quels partis ces mouvements ont pris des électeurs, c'est à ces questions qu'a tenté de répondre le professeur Gilg¹. Renonçant au sondage d'opinion, procédé trop long et trop coûteux, P. Gilg a comparé systématiquement les résultats électoraux dans les unités administratives (quartiers, communes, districts) de six cantons (Zurich, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Neuchâtel et Vaud, accessoirement Genève) et une série de caractéristiques de ces mêmes unités, fournies par la statistique fédérale. Les résultats obtenus ne sont que vraisemblables ; ce sont plus des hypothèses à vérifier que des conclusions définitives. Cela n'enlève rien à leur intérêt.

La droite nationaliste dans les concentrations urbaines

Un coup d'œil sur la carte des cantons montre que les succès de la nouvelle droite se concentrent presque exclusivement dans les zones à forte densité de population, à l'exception des quartiers résidentiels. Certains résultats élevés dans des communes agricoles sont explicables : le candidat de la droite y résidait (pour d'autres communes agricoles, aucune explication n'a été trouvée).

Se basant sur une comparaison plus poussée des villes de Bâle et de Genève, l'auteur propose trois thèmes de réflexion dont l'importance devrait se révéler au long des prochaines votations dans notre pays :

1 Revue suisse d'économie politique et de statistique, No 4, déc. 1972 (« Der Erfolg der neuen Rechtgruppen in den Nationalratwahlen von 1971 »).

1. *Corrélation extrême-gauche/extrême-droite.* Le phénomène est plus prononcé à Bâle qu'à Genève ; mais, d'une manière générale, les succès de l'extrême-droite ont eu lieu dans les circonscriptions privilégiées du Parti du travail, alors que, inversement, plus une circonscription donne de voix au parti libéral, moins elle en donne aux nationalistes.

2. *Augmentation de la population étrangère.* A Bâle, la relation est manifeste entre l'augmentation de la population étrangère entre 1960 et 1970 dans un quartier et le pourcentage des votes de l'extrême-droite dans ce même quartier. Les électeurs suisses semblent être plus sensibles à l'augmentation qu'à la proportion des étrangers. Il sera intéressant de voir si la stabilisation de la population étrangère aura une influence lors des prochaines élections. Déjà lors des élections cantonales en Argovie le mois passé, l'extrême-droite a perdu le tiers de ses voix.

3. *Vote sur l'initiative Schwarzenbach et élections nationales.* A Bâle, le rapport entre ces deux échéances est très fort, à Genève, faible. Or à Bâle il n'y a aucune similitude entre le vote pour l'Action nationale aux élections cantonales de 1968 et le vote pour l'initiative Schwarzenbach. On peut donc supposer que la campagne pour l'initiative a joué un rôle de catalyseur pour le lancement des mouvements d'extrême-droite.

Les prolétaires de l'Action nationale

Gilg cherche ensuite à savoir si les résultats obtenus pour les villes de Bâle et Genève sont également valables pour les cantons de Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Vaud et Neuchâtel. Ses premières observations sont confirmées. La population agricole n'est pratiquement pas tentée par l'extrême-droite alors même que Schwarzenbach

s'était taillé un joli succès en 1970 dans les cantons les plus terriens. Une preuve de plus de la profonde coupure qui existe entre votations et élections : autant le citoyen est traditionnellement attaché à son parti lors des élections, autant il est indépendant lors des votations.

Action nationale et Mouvement républicain

Gilg a même pu déterminer une certaine différence entre les électeurs de l'Action nationale et ceux du Mouvement républicain. D'une manière générale, l'électorat de l'Action nationale est surtout implanté dans les circonscriptions de gauche, alors que le Mouvement républicain a dominé dans les circonscriptions moins urbaines.

Ainsi, dans le canton de Vaud, les premiers dominent dans les districts de Lausanne et d'Aigle, alors que les seconds arrivent en tête dans le district de Moudon/Oron. D'autre part dans le canton de Neuchâtel où seul les Républicains se présentaient, la corrélation avec la gauche est beaucoup plus faible que dans les autres cantons étudiés. L'auteur conclut que les électeurs de l'Action nationale se recrutent, plus que ceux du Mouvement républicain, dans les couches les plus défavorisées, plus sensibles à la crainte de la surpopulation étrangère.

Qui sont les perdants ?

Les glissements de l'électorat des partis vers d'autres formations sont difficiles à saisir. L'analyse de P. Gilg ne donne que des indices. Pour Genève, aucune conclusion n'a pu être tirée. A Bâle-Ville par contre, on constate que, par rapport aux élections cantonales de 1968, les gagnants sont la gauche, l'extrême-gauche et l'extrême-droite. La corrélation entre les gains socialistes et les pertes bourgeoises est très forte, alors qu'elle est faible entre les gains de l'extrême-droite et les pertes bourgeoises. Il semble donc que les gains socia-

listes proviennent d'anciens électeurs bourgeois et que tous les partis ont contribué au succès de l'extrême-droite. L'analyse des cantons de Zurich et Neuchâtel montre également que si les électeurs de l'extrême-droite se recrutent d'abord dans les circonscriptions populaires, on ne peut pas déduire automatiquement que ce sont des voix de gauche qui ont été perdues, sauf exception.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

M. Reverdin, la police turque et la torture

Dans l'AZ du 27 mars, sous la plume de Hans Rudolf Hilty, je lis un article intitulé : « Paroles indulgentes pour des bourreaux » (« Milde Worte für Folterknechte ») :

« Dans un article consacré à la torture sous le régime de la justice militaire turque paru dans l'illustré hambourgeois *Stern*, je lis que malgré toutes les preuves concernant la torture qui ont été présentées à la dernière session du Conseil de l'Europe, la discussion a été renvoyée. Qui plus est, l'actuel président du Conseil, le délégué suisse Olivier Reverdin, aurait excusé le régime turc en ces termes : « La Turquie est une jeune démocratie. Il peut subsister quelques ombres au tableau (« Unklarheiten »), telle que le manque d'amabilité de la police (« Unfreundlichkeit der Polizei »). Mais n'est-ce pas partout le cas ? »

« Cette déclaration du délégué suisse au Parlement européen est une amère dérision. Des formules enjolivées — « ombres au tableau », « manque d'amabilité » — alors que, comme nous l'avons dit, des preuves irrécusables de l'existence de la torture avaient été rassemblées, sont une provocation. Torture aussi bien sur la personne d'inculpés que sur des condamnés, à savoir « bastonnade (coups sur la plante des pieds), électrochocs aux oreilles et aux parties génitales, introduction de bâtons dans l'anus, air insufflé jusqu'à ce que le patient ait l'impression d'éclater. »

« Le fait qu'un conseiller aux Etats genevois minimise de telles pratiques est une circonstance aggravante. (...) Qu'il prétende que c'est « partout le cas » revient à diffamer la plupart des Etats membres du Conseil de l'Europe.

» Le délégué hollandais, Peter Dankert, sur la demande de qui la question avait été inscrite à l'ordre du jour, n'a pas manqué d'en tirer d'amères conclusions : « L'opinion dominante est ici qu'on a tous les droits à l'égard de prétendus anarchistes et terroristes — y compris celui de les torturer et de les tuer. Ce n'est que lorsque des libéraux se trouvent être les victimes qu'on commence à faire quelques réflexions. » (...)

« Nous le savons bien : toutes nos résolutions et tous nos comités, nos lettres ouvertes et nos articles de journaux, contre la torture en Turquie, en Grèce, en Iran, au Brésil ; contre la terreur institutionnalisée à l'est comme à l'ouest ; contre la mise au pilori des intellectuels oppositionnels en URSS comme contre les poursuites judiciaires qui continuent de peser sur les déserteurs de la guerre du Vietnam aux Etats-Unis ; toute notre indignation le plus souvent verbale devant les atteintes portées aux droits de l'homme tout à travers le monde — tout cela n'a guère qu'un caractère démonstratif. Mais même ces démonstrations purement verbales témoignent cependant que chez nous (et pas seulement chez nous), les atteintes aux droits de l'homme ne passent pas inaperçues et ne sont pas acceptées en silence. (...) Et il est difficile d'admettre qu'un parlementaire libéral de ce pays, un « Suisse de marque » (« Renommier-Schweizer ») qui jouit du prestige d'Olivier Reverdin, puisse ainsi minimiser de manière aussi lamentable ce contre quoi nous protestons avec véhémence. »

Et Hilty de demander ce que Reverdin dirait si le français se trouvait tout à coup interdit en Suisse — car enfin une partie des opposants turcs sont des Kurdes, à qui l'on dénie le droit de parler leur langue — et s'il faut conclure que ce « manque d'amabilité » de la police turque est aussi le fait de la police genevoise...
J. C.

Les enseignants neuchâtelois résolument syndiqués

Concerne : article intitulé « Le retrait des enseignants » paru dans le N° 216 de *Domaine public*. Messieurs,

C'est avec surprise que nous avons pris connaissance de l'article mentionné ci-dessus. L'auteur de ce texte aurait été bien inspiré de se renseigner avant de l'écrire car il ne connaît manifestement pas la question qu'il a voulu traiter.

En s'informant, il aurait pu connaître les raisons qui ont motivé l'enquête en question, raisons qui ne sont absolument pas antisyndicales. Le syndicat neuchâtelois des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur n'a jamais mis en cause son appartenance à la V.P.O.D.

D'ailleurs, notre syndicat, qui a eu le courage de procéder à cette enquête, a tout lieu de se réjouir des réponses qu'il a reçues. Elles confirment de façon très nette la solidité et la représentativité de notre association dans sa structure syndicale actuelle.

Ainsi le terme de « dégradation » qui a été utilisé dans votre article ne s'applique absolument pas à notre syndicat.

Nous vous serions reconnaissants de publier cette lettre dans « *Domaine Public* ».

Signé : le président et le secrétaire
du syndicat neuchâtelois des corps enseignants
secondaire, professionnel et supérieur (VPOD)

PRÉCISIONS NÉCESSAIRES

[Que voilà une lettre qui nous reconforte ! Les enseignants neuchâtelois syndiqués n'ont pas l'intention de quitter la VPOD. Dont acte !

Il reste toutefois à expliquer pourquoi l'éventualité d'une adhésion directe à l'Union syndicale a été examinée — tout impossible qu'elle soit sur le plan des statuts de cette dernière. Et pourquoi aussi, avant même que l'enquête ait été connue de

nous, des responsables du mouvement syndical nous avaient fait part de leurs craintes sur l'évolution du syndicat neuchâtelois VPOD - enseignants.

Mais la réponse la plus probante découle des résultats — négatifs — de l'enquête :

— Sur 360 enseignants syndiqués, 216 (60 %) ont répondu

a) qu'ils étaient favorables à l'élargissement, 106 (dont 9 deviendraient non syndiqués !)

b) qu'ils y étaient opposés, 109 (dont 19 quitteraient le syndicat)

— Sur 600 enseignants non syndiqués, 86 (14 %) ont répondu

a) qu'ils étaient favorables à l'élargissement, 57 (dont 23 deviendraient syndiqués)

b) qu'ils y étaient opposés, 18. (réd.)]

VAUD

Les nouveaux partis en lice

Qui oserait prétendre que le climat est, dans le canton de Vaud, préélectoral ? On dit que quelques dauphins préparent leur numéro de Flipper. On constate que le Parti radical poursuit allégrement son double jeu : prétendre être le Parti gouvernemental par excellence tout en critiquant chaque décision courageuse de l'autorité, notamment en matière d'aménagement du territoire. Enfin les nouveaux partis se préparent.

Pour les indépendants, rien de neuf. Il y a si longtemps qu'ils espèrent que la greffe prendra en Suisse romande ! Jusqu'ici, déconvenue. Et Migros-Lausanne avait eu la sagesse de se tenir à l'écart des joutes politiques.

L'effort sur le canton de Vaud est un peu une dernière chance ; à tenter, car le quorum y est bas, à tenter aussi, car M. Arnold, qui aime franchir de nouveaux obstacles comme il le déclarait récemment à la télévision et qui a les dents, sinon longues, du moins blanches comme il convient au sourire d'un politicien, M. Arnold n'a peut-être pas renoncé à toute ambition. Il y a deux ans, il ne voulut pas que la création du Signal de Bougy

pût faire croire à des arrière-pensées, il déclina ; mais le Signal de Bougy ne s'inaugure pas tous les quatre ans.

Quant aux racistes, ils ont dans le canton à leur tête quelques excités, et puis il faut bien que M. Breny tente de s'assurer une base.

Les nouveaux partis feront donc un premier tour de piste aux élections communales d'abord. Comme la droite et la gauche se tiennent à quelques sièges près dans un certain nombre de villes (Lausanne, Yverdon, Renens), on risque de voir s'effondrer les majorités traditionnelles.

Quelle majorité de rechange dès lors ? Deux possibilités, semble-t-il.

Ou les partis de l'entente cherchent un complément de voix et s'assurent le concours des indépendants (comme ils l'ont fait des chrétiens-sociaux) en donnant par là-même droit de cité à ce parti qui en aura tant besoin.

Ou est faite l'ouverture à gauche, bien difficile, apparemment, dans la perspective de l'alliance socialiste et popiste. Pourtant la situation est différente de ce qu'elle fut il y a quatre ans, et la gauche pourrait discuter si son intérêt, face au danger raciste, n'est pas dans l'obtention du maximum de concessions, même négociées.

Mais, compte tenu de toutes les données, y compris les données financières, la gauche, que peut-elle arracher de réaliste, qui ne soit pas la lune ? Il faut attendre, pour le juger, que les programmes se précisent. Pour l'instant les partis commencent leur cure de dents-de-lion qui, dit-on, rafraîchit le teint.

LA SEMAINE

DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Humour en français dans la NZZ

Il est temps de signaler les bandes dessinées de Jean-Pierre Gos dans l'édition dominicale de la « Neue Zürcher Zeitung ». Ces deux amis qui, en quelques mots, se disent des vérités font sourire...

et réfléchir. A noter, que le texte est en français, illustrant le non-conformisme sans faille de Gos. Nous avons donc aussi en Suisse un dessinateur qui pourrait avoir sa place dans « Charlie Hebdo » et c'est la « NZZ » qui lui permet de s'exprimer. Voilà une ouverture significative.

— L'historien Erich Gruner, de l'Université de Berne, analyse dans les « Basler Nachrichten » (7.4.) les six premières émissions de la série « La Suisse et la guerre » diffusée par les trois studios de la télévision nationale. Il déplore que l'on n'ait pas fait appel à plus d'historiens pour mieux situer les événements dans leur cadre exact.

— « AZ-Tribüne » (6/7.4.) met l'accent sur les énormes différences qui existent en matière de

revenu et de fortune. C'est le conseiller national Hans Schmid (Saint-Gall) qui cite des faits que l'impôt sur la richesse permettraient de corriger. Le titre de l'article : « Les riches et les super-riches ». Un fait, parmi d'autres : lors d'une séance à l'Université commerciale de Saint-Gall, en novembre 1972, un conférencier, M. S. Borner, relevait que dans le canton de Schaffhouse, en 1969, le dixième des contribuables, ceux qui ont les plus forts revenus, avaient « gagné » 27 fois ce qu'avaient « gagné » le dixième des contribuables, ceux qui ont les revenus les plus faibles.

— A relever que l'on peut aussi traiter en latin le sujet « Educaziun cun la sexualitad ». C'est ce que prouve le bi-mestriel grison « Viva » (7).

eux, participent de la tendance générale à réserver le quartier au tourisme, aux affaires et à la circulation : traversée de la rade, suppressions de la circulation dans la rue du Mont-Blanc.

La rupture est totale entre les projets officiels et ceux des habitants. Les premiers ont pour eux de ne rien remettre en question ou presque, tout en répondant aux exigences de l'hôtellerie genevoise.

De sérieux atouts

De quels atouts bénéficie le contre-projet ? Son sérieux tout d'abord : il s'appuie sur une connaissance sans égale du quartier. C'est dans la présentation pourtant qu'il est le plus original. Très souvent, l'activité des mouvements de quartier est gauchie par des militants pour lesquels le logement, l'urbanisme ne sont que prétextes pour contester le système politique et économique actuel. Ici aux Pâquis, le projet d'urbanisme a sa valeur en lui-même, ce qui ne l'empêche peut-être pas d'être une partie, mais une partie importante d'une contestation plus globale. Le ton est nouveau : on sait écouter et on sait se faire entendre de tous. Pour s'en convaincre, il suffit de tendre l'oreille aux dialogues qui naissent entre visiteurs et organisateurs.

Peu de jeunes adultes

La faiblesse du contre-projet réside dans la composition sociologique du quartier : beaucoup de personnes âgées, de travailleurs étrangers, peu de jeunes adultes.

Le quartier des Pâquis, exemple hautement significatif de l'appauvrissement d'une ville sous le système de la propriété privée du sol, trouvera difficilement en lui-même les forces nécessaires pour résister. L'association est cependant prête à se battre pour que l'aménagement du quartier se fasse en tenant compte des besoins et des demandes de ceux qui l'habitent. La campagne d'explication se poursuivra par la présentation de l'exposition en différents endroits du quartier.

GENÈVE

Un quartier qui ne veut pas mourir

Sur l'écran de l'appareil de télévision, le film vidéo présente d'abord deux adolescents interviewés sur leur vélomoteur. Le principal problème du quartier à leurs yeux, c'est l'absence d'endroit où les jeunes puissent se réunir; le Prieuré a été démoli et les locataires se plaignent du bruit qu'ils font au Centre de loisirs. Fin du premier interview. Une ménagère apparaît : son problème numéro un, le parking. Ah ! si la maison Herz, qui monopolise pour ses voitures de location une place publique pouvait céder l'endroit aux véhicules des habitants ! Le film se termine avec les déclarations un peu mélancoliques d'un vieil habitant du quartier.

La quinzaine de spectateurs se lève et poursuit la visite de l'exposition sur le développement du quartier des Pâquis organisée par l'Association des habitants. Les montages photographiques, les plans témoignent de la même qualité technique que le film, de la même lisibilité sans démagogie : cartes des terrains selon qu'ils sont propriété des privés ou des collectivités ; cartes des immeubles

résidentiels, des immeubles promis à la démolition, des immeubles menacés. Au centre de l'exposition, le contre-projet de l'association : comment empêcher de mourir un vieux quartier populaire enfermé entre des voies de grande circulation, rongé par la construction d'hôtels et d'immeubles résidentiels. Premier point du contre-projet : tous les terrains qui sont propriété de la ville doivent être réservés à la construction de logements. Et d'abord cette fenêtre sur la rade qu'est le Grand-Casino, détruit par un incendie il y a une dizaine d'années et dont les hésitations politiques, les difficultés des promoteurs, les arretés fédéraux ont jusqu'à maintenant empêché la reconstruction.

Une frontière à supprimer

Pour continuer cette réappropriation de l'espace du quartier par les habitants eux-mêmes, il faut supprimer cette frontière que constitue vers le lac et les parcs la circulation intense des quais. Lorsqu'on les aura transformés partiellement en voies souterraines, les parcs pourront pénétrer jusqu'à l'intérieur du quartier.

L'exposition n'oublie pas les projets officiels qui,

Armée et subversion: pas d'accord!

Le débat est ouvert! Voici, sans commentaire, le point de vue d'un lecteur qui préfère rester anonyme dans nos colonnes, à propos de l'information parue dans le dernier numéro de DP au sujet d'une brochure relatant l'école de recrues sanitaires à Lausanne l'été dernier (réd.).

Cher ami,

Vous avez signalé dans DP 222 la parution d'un opuscule « Armée 1972. Livre noir ER san 239 ». La lecture de ce texte m'a amené à une réflexion différente de la vôtre.

Si l'on fait abstraction d'un vocabulaire à la fois politisé et outrancier, qui défoule plus qu'il ne scandalise, de quoi s'agit-il? D'une chronique, qui n'est peut-être pas exacte, mais dont le déroulement paraît fidèle, d'un conflit entre deux ordres de valeurs. D'un côté l'armée, avec ses structures rigides, son culte de l'obéissance, sa vie relativement rude. De l'autre des jeunes de la société de tolérance. Peu habitués à l'effort physique, encore moins à obéir sans comprendre. Et peu désireux aussi de sacrifier totalement leurs habitudes, voire leur bon plaisir, à un exercice pénible dont ils ne comprennent ni le sens ni les mobiles profonds. Enfin débarrassés, par l'éducation qu'ils ont reçue et les comportements actuels, du respect viscéral devant l'autorité, parce qu'elle est l'autorité. Deux mondes se rencontrent dans cette phrase, parmi les premières du texte. « Nous passons ensuite devant le colonel Papa qui nous répartit en sections, sans tenir compte des liens affectifs existants. » Les chérubins! On les voit entrer roses et souriants, la main dans la main, dans la caserne sombre et hostile. A pleurer.

En réalité nous nageons en pleine banalité. Et en plein conflit de valeurs (et de générations quoi qu'on dise), que l'on retrouve à l'école, à l'atelier, au bureau et dans la famille. Et que chaque citoyen astreint au service militaire revit, même lorsqu'il ne discute ni le bien-fondé de l'armée,

ni les méthodes de cette dernière, lorsqu'il sacrifie quinze jours ou trois semaines de son année pour aller jouer au petit sodat dans l'ennui d'un village fribourgeois.

Faut-il accorder une valeur politique exemplaire à de telles réactions? C'est ce que pensent ceux qui ont « politisé » les troubles de façon évidente. Mais je doute que le terrain sur lequel ils ont semé ce qu'ils croient être une prise de conscience portent les fruits révolutionnaires qu'ils attendent. Sauf à confondre mauvaise humeur et situation pré-révolutionnaire, ce qui serait plutôt un travers de droite et d'extrême-droite. Mais il est vrai que les confusions sont possibles.

En revanche, la brochure n'a pas tort de conclure que, grâce aux troubles, cette école de recrues a été un échec. Pour la troupe peut-être. Pour les cadres en tous cas. Quel défilé grotesque d'incompétences, quelle mise à nu de fausse autorité que le récit des mille et un incidents qui ont éclaté à l'ER san 239. Du colonel qui ne trouve d'autres explications au service sanitaire armé que le besoin des Russes de s'emparer des bases sanitaires dont ils manqueraient, jusqu'à certains officiers et sous-officiers qui gesticulent, braillent, pleurent et s'effondrent devant l'insolence de leurs recrues. Même si les auteurs en remettent un peu, le portrait peut être confirmé par trop d'autres témoignages pour ne pas correspondre, non à tous les cadres de l'armée, mais à une bonne partie d'entre eux.

Voilà une conséquence à laquelle le rapport Oswald ne s'attendait guère. Le roi est nu. Et c'est une situation qui est nouvelle pour une armée, en temps de paix du moins. Il est donc possible que l'on soit désormais obligé de tenir compte mieux que par le passé des vraies valeurs humaines dans le choix des officiers. Et que l'autorité que confère la fonction ne suffise plus à masquer l'absence de véritable autorité. Si l'on en tire les conséquences en haut lieu, il risque d'y avoir quelque va et vient dans la hiérarchie militaire. Voilà une conséquence à laquelle les auteurs de ce Livre noir n'ont peut-être pas songé.

Qui sont les artisans de la prospérité?

Le troisième tome de l'« Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud », « Les Artisans de la Prospérité » connaît un large succès, qui est mérité.

Les « artisans de la prospérité », ce sont les créateurs des usines d'outils de précision de Vallorbe, les horlogers de la Vallée de Joux, les fabricants des boîtes à musique de Sainte-Croix, par exemple.

Ce sont encore les chocolatiers de la Riviera vaudoise, Peter, Cailler Kohler qui, à force de savoir-faire ont fini par fabriquer et distribuer le fameux chocolat vaudois dont la réputation a fait le tour du globe. C'est surtout, last but not least, Henri Nestlé, un épicier venu de Francfort-am-Main, ancêtre d'une des plus grosses entreprises du monde moderne. Au début du siècle, la mortalité des nourrissons était très élevée. Dans le canton de Vaud, à cette époque, les vaches mangeaient des feuilles de vigne, ce qui donnait un lait très peu recommandable pour les bébés. En inventant la farine lactée Nestlé, composée de blé, de lait et de sucre, Henri a sauvé les petits enfants de la mort et du même coup a fait sa fortune.

Quant aux ouvriers, artisans de la prospérité du pays au premier chef, leur part est bien modeste dans ce volume, qu'ils aient été vaudois ou piémontais. Les ouvrières, elles qui remplissaient les usines et les fabriques avec un salaire de quelques centimes de l'heure, sont quasi inexistantes. Un document photographique pourtant: il représente une femme d'âge mûr, en blouse et fichu noir, accroupie au pied d'un gigantesque tas de pierres, le marteau à la main. Commentaire au bas de la photo: casseuse de gravier dans une carrière de Saint-Triphon.

Un prochain tome de l'« Encyclopédie illustrée » — annoncée sous le titre de « La Grande Mutation » nous donnera-t-elle, en pendant des hauts faits de la bourgeoisie industrielle, une histoire du mouvement ouvrier dans le canton de Vaud?